

3EME TOURNOI INTERNATIONAL OPEN DE BC OILSJT

REGLEMENT

1 BC OILSJT organise

Son 3^{ème} tournoi international open pour joueurs amateurs individuels, qui sont membres honoraires de BC Oilsjt en règle avec leur fédération nationale.

Le tournoi se déroulera au **Bowling Tragel Sport, Tragel 12,9300 Alost** du Lundi 13 janvier 2025 au dimanche 19 janvier 2025 inclus sous l'homologation n° 2425/07.

2. Le comité d'organisation

Directeur du tournoi : De Meerleer Andy

Comité d'organisation : Baeyens Christophe (président), De Rocker Mireille (Trésorie), Perreman Pedro (Secrétaire)

3. Moyenne des joueurs ayant une moyenne officielle (Belge ou étrangère)

Les Joueurs / Joueuses Belges

Sont considérés comme joueurs/joueuses Belge toutes les personnes qui sont domiciliés en Belgique et possèdent une licence L émise par la fédération Belge de Bowling.

La carte de membre "L" de la FSBB est valable comme licence internationale. On ne tient compte que de la licence L Belge émise par la fédération Belge de Bowling pour la saison pendant laquelle se déroule le 3^e tournoi de BC Oilsjt même si le joueur ou la joueuse participe à des compétitions à l'étranger. Il n'y a pas de minimum de jeux requis.

Joueurs étranger / Joueuses étrangères

Tous les joueurs et joueuses domicilié(e)s hors de la Belgique sont considérés comme joueurs et joueuses étranger(e)s même si ils/elles possèdent une licence émise par la Fédération Belge de Bowling.

Si ceux-ci sont en possession de plusieurs licences, on ne tiendra compte que de la licence avec la moyenne la plus élevée.

Dans tous les autres cas, on ne tiendra compte que de la licence du pays dans lequel ils jouent et ceci sans minimum requis au niveau du nombre de jeux à partir du moment où ils possèdent une moyenne officielle.

Pour les joueurs étrangers dont la moyenne varie pendant le cours de la saison de bowling :

a) Joueurs ayant participé à un ou plusieurs tournois du BBT pendant la saison 2023/2024

Leur moyenne pour le BBT et par conséquent la moyenne dont on tient compte pour le tournoi de BC Oilsjt pour la saison 2024/2025 sera calculer sur la base de :

- Leur moyenne BBT de la saison 2023/2024
- Leur moyenne officielle au 1^{er} septembre 2024

Pour calculer la nouvelle moyenne nous ferons une moyenne de ces deux moyennes.

b) Joueurs n'ayant pas participé au BBT pendant la saison 2023/2024

Nous ne tiendrons compte que de leur moyenne officielle au 1^o septembre 2024

Cette moyenne (méthode a ou b) sera d'application pour tous les tournois du BBT qui suivent leur première participation (BBT) et qui sont prévus pendant la saison de bowling en cours.

Les déclarations concernant la moyenne faites par les clubs ne sont pas valables.

4. Moyenne des joueurs sans moyenne officielle (AVG)

Un joueur / joueuse qui n'a pas de moyenne officielle sera automatiquement placé en catégorie handicap homme ou dame.

Sa moyenne est déterminée par le règlement du BBT et sera calculée comme suit :

S'il s'agit d'une première participation à un tournoi qui fait partie du BBT :

La moyenne est calculée sur les 6 meilleurs jeux (Scratch) du 1er entry et elle sera aussi utilisée pour les éventuels re-entries.

A partir du 2eme tournoi auquel il participe :

La moyenne est calculée à partir de la somme des 6 meilleurs jeux (Scratch) du 1er entry (2eme tournoi) et ceux de son premier tournoi.

5. Les règles de bowling de la F.S.B.B. et de la F.I.Q - WTBA sont d'application.

6. Les frais de participation s'élèvent à 65 € par joueur(euse).

La répartition des frais se fait comme suit :

Frais d'inscription : 5 € de frais de participation et 60€ pour la cotisation annuelle de membre d'honneur de BC Oilsjt

Plusieurs re-entry par joueur sont possibles.

Le montant pour l'inscription du re-entry s'élève à 50 € par re-entry.

Ceux-ci devront être payés lors de la première inscription et ne seront en aucun cas remboursés. Veuillez noter que le tournoi de BC Oilsjt fait partie du BBT et qu'un re-entry ne sera pas pris en compte pour le classement BBT. Les re-entries ne comptent que pour le classement du tournoi lui-même.

7. Inscriptions

Par site : www.bowl4u.com

Par téléphone : +32 475/54.33.71 (Andy De Meerleer)

Par courriel : schoenmakerijandy@telenet.be

8. Maximum 3 joueurs par piste

9. Les pistes seront attribuées par le comité organisateur.

10. Règles de jeux

Le tournoi se déroule en 6 parties avec changement de piste après chaque frame et déplacement après 3 jeux suivi d'une finale dans chaque catégorie.

11. Les catégories

Hommes (195 et +) Scratch avec bonus

Hommes (194 et -) Handicap

Femmes Handicap

1.	Hommes 195 et +	Avec bonus	195 - 199 = 9
			200 - 204 = 6
			205 - 209 = 3
			210 et + = 0
2.	Hommes 194 et -	Avec handicap	(210-AVG) x80% Max. 45
3.	Femmes	Avec handicap	(210-AVG) x80% Max. 45

12. La Finale

- La finale des classement 195+ se jouera à chaque fois avec 12 hommes, dont 8 joueurs dans chaque série seront directement classés par les shifts + 1 Early Bird des shifts 1,2,3 et 4.
- La finale des classement 194- se jouera à chaque fois avec 14 hommes, dont 10 joueurs dans chaque série seront directement classés par les shifts + 1 Early Bird des shifts 1,2,3 et 4.
- La finale des classement des dames se jouera à chaque fois avec 10 femmes, dont 6 joueuses dans chaque série seront directement classés par les shifts + 1 Early Bird des shifts 1,2,3 et 4.

- Le Early Bird est le joueur ayant la série la plus élevée dans le shift participant et qui n'est pas directement classé dans la finale.
- La finale se joue en 3 parties, les quilles des shifts expirent.
- Après 3 parties dans chaque catégorie, les 4 mieux classés joueront une finale par élimination directe :
 - 3^{ième} contre 4^{ième} (1 game)
 - le vainqueur contre le 2^{ième} (1 game)
 - le vainqueur contre le 1^{ier} (1 game) pour victoire finale

Les joueurs qualifiés qui ne participent pas à la finale ne seront pas inclus dans le classement final et ne pourront donc pas recevoir leur prix.

13. Attribution des prix

Ceux-ci sont déterminés en fonction des finales jouées. Le montant des prix garantis et des indemnités de déplacement varie en fonction du nombre de participants.

Trois classements seront établis :

- Hommes 195 et + (avec bonus)
- Hommes 194 et - (handicap)
- Femmes (handicap)

Tous les jeux joués pendant le tournoi sont pris en compte pour le calcul de la moyenne nationale et seront de ce fait transmis à la fédération Belge de Bowling.

Seuls les 6 premiers games joués comptent pour le classement BBT.

14.Divers

Les objections ou contestations concernant l'exactitude des résultats doivent être faites auprès du comité organisateur au plus tard un quart d'heure après l'affichage des résultats du shift. Tout litige non prévu dans ce règlement sera tranché de manière définitive et sans recours par le comité organisateur.

Les joueurs doivent se présenter 30 minutes avant le début du shift.

Le joueur arrivant en retard, commencera son shift au frame entamé par les autres joueurs au moment de son apparition sur la piste.

Il ne lui sera pas permis de rattraper les frames joués pendant de son absence.

Il n'y a pas de scorekeepers officiels.

Le centre de bowling est doté d'un système automatique de scorekeeping.

Il est interdit de manger et de boire des boissons alcoolisées pendant les jeux.

Les frais de participation ne seront en aucun cas remboursés ! En cas de forfait ou d'absence sans raison valable, les frais d'inscription nous seront redevables. De plus les joueurs/joueuses seront exclu(e)s de tous les autres tournois membres du BBT et ceci pour une période illimitée et tant que ces montants ne seront pas payés.

BC Oilsjt ne dispose pas d'appareil électroniques de paiement et le bowling n'accepte pas les retraits d'argent via son propre système. Prévoir du cash pour le règlement des frais de participation.

15.Remise des prix :

Le prix seront remis aux différents gagnants après la finale.

Prochain tournoi du BBT : Royal Ghent du 18-02-2025 au 23-02-2025